

Soumission du CCES pour la révision du Standard international pour les autorisations d'usage à des fins thérapeutiques 2027

Troisième phase de consultation

En réponse à l'appel de commentaires fait par l'Agence mondiale antidopage (AMA) dans le cadre de la phase 3 de la consultation sur le Standard international pour les autorisations d'usage à des fins thérapeutiques 2027, le Centre canadien pour l'éthique dans le sport (CCES) soumet les commentaires suivants.

Commentaires généraux

Le CCES réitère son commentaire précédent : il faudrait envisager de permettre aux infirmières et infirmiers praticiens de jouer le même rôle que les médecins là où ils sont autorisés à le faire. Au Canada, l'accès aux médecins est de plus en plus difficile (y compris pour les athlètes), et le recours à une infirmière praticienne ou un infirmier praticien beaucoup plus facile.

Le CCES souhaiterait également pouvoir participer à un processus de consultation sur la révision des lignes directrices du SIAUT.